



AgroCampus
CFPPA La Germinière 72700 Rouillon

Secrétariat : 02 43 47 07 54

www.agrocampus-lagerminiere.fr

Valérie Toulin : valerie.toulin@educagri.fr

Laure Provence : laure.provence@educagri.fr

Utilisation de la tronçonneuse en sécurité Atelier 2

PUBLIC

Chef d'entreprise • Salarié occupant ou en vue d'occuper un poste dans le domaine de l'aménagement et entretien paysager • Demandeur d'emploi désireux d'occuper un poste dans ce domaine.

PRÉREQUIS : avoir fait la formation « Utilisation de la tronçonneuse en sécurité – Atelier 1 ». La formation en "perfectionnement" sera admise uniquement sur présentation de l'attestation de la formation initiale.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Maîtriser l'abattage et le façonnage d'arbres en situation simple.

CONTENU

- Accueil.
- La réglementation vis-à-vis de la sécurité et principes techniques en situation d'abattage.
- Les principes d'abattage sur des arbres simples (sains et équilibrés).
- L'utilisation en situation sur des arbres en forêt.
- Bilan personnel et collectif.

PLANNING

Jour 1 matin : prise de contact et réglementation • Principes d'abattage et mise en situation pratique sur schémas et maquettes.

Jour 1 après-midi : organisation du chantier • Mise en situation pratique en forêt et atelier (maintenance).

Jour 2 matin : mise en situation pratique en forêt (préparation de l'abattage, abattage directionnel, façonnage) et atelier (maintenance).

Jour 2 après midi : mise en situation pratique en forêt, maintenance et débriefing.

ORGANISATION

Durée : 2 jours (14 heures) • **Participants** : 6 personnes.

Modalités pédagogiques : alternance d'apports théoriques et de mises en situation pratique avec la tronçonneuse.

Moyens pédagogiques : tronçonneuses • Petit outillage • Ateliers agroéquipement avec salles équipées en ressources vidéo et multimédia • Matériel professionnel représentatif et contemporain.

Terrain d'application : forêt et ateliers.

Modalités d'évaluation : évaluation en continu.

Formalisation à l'issue de la formation : formation continue non certifiante. Remise d'une attestation individuelle de fin de formation.

Lieu : CFPPA La Germinière, formation en présentiel.

Délai d'accès à la formation : selon la date de prise de contact, la programmation des sessions et le nombre de places disponibles. Voir QR Code ci-dessous.

ÉQUIPEMENT OBLIGATOIRE

Bottes ou chaussures de sécurité forestières anti-coupures.
Pantalon ou salopette anti-coupures.
Casque de sécurité forestière avec coque.
Gants.

TARIFS

Selon votre statut, vous pouvez bénéficier d'une rémunération et d'une prise en charge financière des frais pédagogiques. Nous consulter.

HANDICAP

Toute l'équipe dont un référent handicap est à votre écoute pour mettre en œuvre les conditions d'accueil adaptées à votre situation. Le centre est accessible au PMR.



99 %
des apprenants satisfaits
par la formation et
l'accueil au sein du CFPPA



Règlement intérieur et Conditions Générales de Vente sur www.agrocampus-lagerminiere.fr

